



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE PAPINEAU
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS**

À une séance ordinaire de la Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours tenue au 1, chemin de l'Hôtel-de-Ville, Notre-Dame-de-Bonsecours, Québec, le 10 janvier 2023 à 18h00 et à laquelle sont présents :

Aux conseillers(ère) Nancy Lafleur, Thomas Lavoie, Denis Beauchamp,
France Nicolas, Luc Beauchamp et James Gauthier

Monsieur le maire Carol Fortier est absent.

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant, Luc Beauchamp.

Jason Carrière, directeur général et greffier-trésorier, est également présent.

ORDRE DU JOUR

- 1- Mot du Maire suppléant ;
- 2- Ouverture et adoption de l'ordre du jour ;
- 3- Suivi des dossiers ;
Politique achat local ;
- 4.1 Questions des membres du Conseil ;
- 4.2 Divulgence des points positifs ;
- 5- Adoption des procès-verbaux des 8, 19 décembre (budget) et 19 décembre (PTI) 2022 ;
- 6- Informations générales & MRC de Papineau ;
- 7- Présentation ;
- 8- **FINANCES**
 - 8.1 Adoption des comptes à payer ;
 - 8.2 Adoption de l'état des activités de fonctionnement ;
- 9- **1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS (Maximum 20 minutes)**
- 10- **AFFAIRES ADMINISTRATIVES**
 - 10.1 **LÉGISLATION**
 - 10.2 **ADMINISTRATION**
 - 10.2.1 Renouvellement du contrat – Directeur général/greffier trésorier – 2023 ;
 - 10.2.2 Droit de mutation ;
 - 10.2.3 Abonnement Québec Municipal
 - 10.3 **INCENDIE & SÉCURITÉ CIVILE**
 - 10.4 **AQUEDUC**
 - 10.5 **URBANISME**
 - 10.5.1 Renouvellement de contrat –Inspectrice en bâtiment – 2023 ;
 - 10.6 **VOIRIE**
 - 10.6.1 Renouvellement de contrat- Directeur des travaux publics ;
 - 10.6.2 Dossier Chemin Prud'homme ;
 - 10.7 **IMMOBILISATION MUNICIPALE**
 - 10.8 **HYGIÈNE DU MILIEU**
- 11 **COMMISSIONS**
 - 11.1 **Loisirs et familles ;**
 - 11.1.1 Responsable Loisir - Informations générales ;
 - 11.1.2 Adhésion Patrimoine et centre de généalogie de la Petite-Nation ;



11.2 CLP ;

11.2.1 Responsable CLP - Informations générales ;

12 AFFAIRES NOUVELLES

13 2^{ÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS (maximum 10 minutes)

14 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

1. MOT DU MONSIEUR LE MAIRE SUPPLÉANT LUC BEAUCHAMP

Monsieur le maire suppléant souhaite la bienvenue aux membres du Conseil ainsi qu'au directeur général.

2. OUVERTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-01-001

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NANCY LAFLEUR

ET RÉSOLU :

Que la séance soit ouverte et que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté avec l'ajout suivant dans la section affaires nouvelles :

12.1 RENOUÉE DU JAPON ;

12.2 PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE ;

12.3 SYSTÈME DE SON ;

3. SUIVI DES DOSSIERS

PROJET SKI SEIGNERIE

Notre municipalité est membre du projet encore une fois cette année, les citoyens peuvent se procurer la carte d'accès au bureau municipal.

POLITIQUE D'ACHAT LOCAL

L'objectif est simplement de faire connaître l'existence de cette politique et de bien démontrer que l'équipe du conseil municipal l'applique lors de leurs prises de décisions pour tous les achats nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité.

4. QUESTIONS / COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Aucune question.

4.1 DIVULGATION DES POINTS POSITIFS

-La Commission des travaux publics désire adresser leurs plus sincères remerciements à monsieur Guy Charlebois pour son travail lors de la tempête hivernale du 23 décembre 2022.

-Le Groupe de pompiers et d'escalade qui était venu lors du voyage échange sont intéressés de revenir au Québec pour approfondir le partage de connaissances dans plusieurs domaines.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 8, 19(BUDGET) ET 19(PTI) DÉCEMBRE 2022

2023-01-002

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DENIS BEAUCHAMP

ET RÉSOLU :



Procès-verbal de la Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours

Que les procès-verbaux des 8, 19 (budget) et 19 (PTI) décembre 2022 soient adoptés et consignés aux archives de la municipalité, tels que présentés.

NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

6- INFORMATIONS GÉNÉRALES & MRC DE PAPINEAU

L'équipe du Conseil municipal souhaite féliciter monsieur le maire Carol Fortier pour sa nomination au titre de préfet suppléant de la MRC Papineau.

7. PRÉSENTATION

Aucune présentation.

8.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

2023-01-003

Les comptes fournisseurs suivants sont soumis pour étude et considération :

LÉGISLATION	138.11 \$
ADMINISTRATION	7 034.30 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE / INCENDIE	\$
VOIRIE	33 153.94 \$
URBANISME	430.00 \$
AQUEDUC	199.10 \$
VIDANGES ET RECYCLAGE	6 029.66 \$
LOISIRS, CULTURE & DON	1604.58 \$
SALAIRES & COTISATIONS	24 943.05 \$
QUOTE PART / REMBOURSEMENT	
IMMOBILISATION VOIRIE	
IMMOBILISATION ÉDIFICE	
IMMOBILISATION ÉQUIPEMENT	
GRAND-TOTAL	73 532.74 \$

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER THOMAS LAVOIE

ET RÉSOLU :

Que les comptes qui suivent soient approuvés et que le maire, monsieur Carol Fortier, ou le maire suppléant, monsieur le conseiller Luc Beauchamp, ainsi que le directeur général et greffier-trésorier monsieur Jason Carrière et la secrétaire-trésorière adjointe, madame Cindy Bélanger Audy soient et sont autorisés à les payer et à en imputer les montants au compte de la Municipalité.

Le directeur général émet un certificat de crédit à cet effet.

NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

8.2 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

2023-01-004

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JAMES GAUTHIER

ET RÉSOLU :



Procès-verbal de la Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours

Que ce Conseil adopte l'état des activités financières au 31 décembre 2022, tel que présenté.

NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

9- 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS (maximum 20 minutes)

Aucune question du public.

10.1 LÉGISLATION

10.2. ADMINISTRATION

10.2.1 RENOUVELLEMENT DE CONTRAT – DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER - 2023

Reporté

10.2.2 DROIT DE MUTATION

Un rapport des droits sur les mutations immobilières en date du 31 décembre 2022, totalisant une somme accumulée de 232 780.70 \$, est déposé aux membres du conseil.

10.2.3 ABONNEMENT QUÉBEC MUNICIPAL

Ce Conseil municipal ne désire pas s'abonner à Québec municipal pour l'année 2023.

10.5.1 RENOUVELLEMENT DE CONTRAT – INSPECTRICE EN BÂTIMENT 2023

Reporté...

10.6.1 RENOUVELLEMENT DE CONTRAT – DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Reporté...

10.6.2 DOSSIER CHEMIN PRUD'HOMME

Le directeur général a transmis les informations et les avancements du dossier aux membres du conseil municipal.

11.1.1 RESPONSABLE LOISIRS ET FAMILLE – INFORMATIONS GÉNÉRALES

Madame France Nicolas dépose le résumé de la Fête de Noël 2022 sous le dôme à l'extérieur ;

- 21 inscriptions ;
- 40 personnes présentes sur place ;
- Achat de 34 présents pour les enfants/3 restant de l'édition 2021/17 en banque pour l'édition 2023 ;
- Les remerciements ont été faits à tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cette fête.

11.1.2 ADHÉSION PATRIMOINE ET CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE LA PETITE-NATION

Ce Conseil municipal ne désire pas s'abonner à l'Organisme Patrimoine et Centre généalogique Petite-Nation pour l'année 2023.



11.1.3 ADHÉSION MONTEBELLO VÉLO DE MONTAGNE FORFAIT HIVERNAL

Ce Conseil ne désire pas donner suite à cette offre.

12.1 RENOUÉE DU JAPON

Les membres du Conseil municipal demandent que l'administration effectue une recherche de subvention pour aider financièrement à éliminer cette plante envahissante.

12.2 PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

Il est souhaité d'organiser une rencontre avec tous les membres impliqués dans le but d'améliorer les interventions et de bien connaître les rôles de chacun vu que les intempéries sont de plus en plus fréquentes sur notre territoire.

12.3 SYSTÈME DE SON

Le Conseil municipal souhaite qu'une formation du fonctionnement du système de son soit donnée afin d'éviter les embuches lors des activités où l'équipement est requis pour le bon déroulement.

13. 2^E PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question...

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2023-01-005

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE FRANCE NICOLAS.

ET RÉSOLU :

Que l'assemblée soit et est levée à 18h33.

NOTE: Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.


.....
Luc Beauchamp
Maire suppléant


.....
Jason Carrière
Directeur général et greffier-trésorier

Copie originale